



Décembre 2022.

Informers. Mobiliser pour résister. Revendiquer et reconquérir

OCAPI SE FAIT ATTENDRE

Annoncé comme un projet ambitieux par la DGFIP, la mise en route de la suite OCAPI (Outillage du Calcul des Allocations, Pensions et Indemnités) fournie par la CDC a du retard : initialement attendu pour janvier 2023, le déploiement est maintenant prévu avec 3 mois de retard (avril 2023).

Cet applicatif doit permettre aux agents des Centre de Gestion des Retraites de bénéficier de nouvelles fonctionnalités qui leur simplifieront le travail du fait de la fin de la multiplicité des canaux, sans oublier une simplification de la numérisation papier qui représente actuellement une charge extrêmement lourde...



Concernant plus particulièrement la Loire-Atlantique, la DRFiP44 a annoncé vouloir en profiter pour réorganiser. Rappelons que pour le 44, il y a désormais 2 sites géographiques pour un même service (la hiérarchie étant à Nantes avec 2 postes d'adjoints à Châteaubriant, ce dernier site ayant été ouvert en janvier dernier, dans le cadre de la démétropolisation).

Démétropolisation

En 2020, FO avait analysé cette opération comme étant un coup politique à 46 jours du 1^{er} tour des municipales mais également comme l'instrumentalisation, le symbole et la volonté de réduire les coûts immobiliers de l'État (beaucoup plus prédominant dans cette réforme que l'amélioration des conditions de Vie au travail des agents. [Lire ici](#).)...

Ajoutons que cela a permis à l'État de supprimer pas mal d'emplois au passage. Dans le cas du 44 qui s'est vu attribuer les missions des CGR de Paris, La Martinique et la Corse, FO avait [évalué les suppressions au minima à 15 emplois](#). Évalué oui car la DRFiP44 n'a jamais voulu communiquer le nombre précis. Bel exemple de transparence encore une fois !

La DRFiP44 veut profiter de cette réorganisation pour réajuster les charges entre les deux sites en faisant en sorte que le site de Châteaubriant devienne le point d'entrée des contacts usagers et extérieurs alors que la mission comptable se verrait renforcée à Nantes.

Ces nouveautés génèrent des inquiétudes chez nombre d'agents dont FO fait état régulièrement à la direction qui a admis que cette période transitoire est inconfortable.

FO est et restera vigilant sur le sujet.

MISSION FONCIÈRE : À QUAND UN CALENDRIER PARTAGÉ À LA DRFiP44 ???

Depuis plusieurs années, FO demande à la DRFiP44 la mise en place d'un calendrier partagé et ne rate jamais une occasion de rappeler cette revendication.

Trop souvent, le représentants des Personnels sont contraints de faire des choix, entre une instance, un GT, une conférence, une réunion, un comité éditorial, etc.



Cette fois ce sont les collègues en charge de la mission foncière qui rencontrent une difficulté : comme ils seront en formation le 15 décembre, ils ne pourront pas assister à la réunion portant sur la future réforme de cette mission au niveau départemental. Il en va pourtant de leur avenir !

La formation porte sur la nouvelle application foncière GESLOC composée :

- de SURF pour la gestion des permis de construire et des demandes préalables de travaux)

- d'ÉVALOC relative à l'évaluation semi automatique des locaux

- de TU : taxe aménagement et redevance archéologique.

Les agents ne peuvent donc pas faire un choix entre la formation ou la réunion.

Malgré deux courriels de FO pour expliquer cette situation, la DRFiP44 demeure aux abonnés absents!

Cherche-t-elle une solution ? pas certain !

